

SICAV BNA

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DÉCEMBRE 2019

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ÉTATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DÉCEMBRE 2019

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 06 mars 2018 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué l'audit des états financiers trimestriels ci-joints de la SICAV BNA, comprenant le bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la Direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent, de notre part, de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à cette évaluation du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers trimestriels sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la SICAV BNA au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses opérations et des variations de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV BNA des normes prudentielles prévues par l'article 2 et l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code. De cette appréciation, il ressort que les actifs de la SICAV BNA représentés en valeurs mobilières totalisent 80,42% de l'actif total au 31 décembre 2019.

Tunis, le 30 janvier 2020

Le Commissaire aux Comptes :

Samir LABIDI

BILAN

(Montants exprimés en dinars)		Notes	31 décembre 2019	31 décembre 2018
ACTIF	Portefeuille-titres :	3.1	1 846 574	2 177 698
	- Actions et droits rattachés		1 846 574	2 047 432
	- Titres OPCVM		0	130 266
	Placements monétaires et disponibilités		449 318	556 888
	- Placements à terme	3.2	448 230	544 572
	- Disponibilités		1 088	12 316
	Débiteurs divers (jetons de présence)		131	10 458
	TOTAL ACTIF		2 296 023	2 745 044
PASSIF	Opérateurs créditeurs	3.3	8 819	9 987
	Autres créditeurs divers	3.4	18 244	18 758
	Total passif		27 063	28 745
ACTIF NET	Capital		2 235 211	2 678 349
	Capital en nominal :	3.5	2 355 800	2 671 300
	- Capital début de l'exercice		2 671 300	3 078 400
	- Émission en nominal		3 000	452 200
	- Rachat en nominal		-318 500	-859 300
	Sommes non distribuables	3.6	-120 589	7 049
	Sommes distribuables :		33 749	37 950
	- Sommes distribuables de l'exercice	3.7	33 731	37 938
	- Report à nouveau		18	12
	Actif net		2 268 960	2 716 299
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 296 023	2 745 044

ÉTAT DE RÉSULTAT

(Montants exprimés en dinars)	Notes	Période du 01/10 au 31/12/2019	Exercice clos le 31 décembre 2019	Période du 01/10 au 31/12/2018	Exercice clos le 31 décembre 2018
Revenus du portefeuille titres :	4.1	-	90 749	-	92 884
- Dividendes des actions		-	84 150	-	87 095
- Revenus des titres OPCVM		-	6 599	-	5 789
Revenus des placements monétaires	4.2	7 450	36 243	11 443	37 249
Total des revenus des placements		7 450	126 992	11 443	130 133
Charges de gestion des placements	4.3	-8 819	-36 747	-9 988	-41 614
Revenus nets des placements		-1 369	90 245	1 455	88 519
Autres charges d'exploitation	4.4	-13 181	-51 952	-10 990	-51 348
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-14 550	38 293	-9 535	37 171
Régularisation du résultat d'exploitation		-2 985	-4 562	-438	767
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PÉRIODE		-17 535	33 731	-9 973	37 938
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		2 985	4 562	438	-767
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		2 372	-182 568	-167 229	196 057
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		31 563	40 761	5 902	-68 232
Frais de négociation de titres		-534	-588	-37	-4 484
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE		33 401	-142 395	-161 364	123 341
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE		18 851	-104 102	-170 899	160 512

ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET		Période du 01/10 au 31/12/2019	Exercice clos le 31 décembre 2019	Période du 01/10 au 31/12/2018	Exercice clos le 31 décembre 2018
(Montants exprimés en dinars)					
VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	Résultat d'exploitation	-14 550	38 293	-9 535	37 171
	Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	2 372	-182 568	-167 229	196 057
	Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions de titres	31 563	40 761	5 902	-68 232
	Frais de négociation de titres	-534	-588	-37	-4 484
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	Distribution de dividendes	-	-37 932	-	-60 274
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	Souscriptions :				
	- Capital	-	3 000	15 000	452 200
	- Régularisation des sommes non distribuables	-	-100	943	-9 671
	- Régularisation des sommes distribuables	-	56	-	-537
	Rachats :				
	- Capital	-200 000	-318 500	-40 300	-859 300
	- Régularisation des sommes non distribuables	11 886	14 857	-1 966	6 339
	- Régularisation des sommes distribuables	-2 985	-4 618	-438	1 304
	VARIATION DE L'ACTIF NET	-172 248	-447 339	-197 660	-309 427
ACTIF NET	En début de période	2 441 208	2 716 299	2 913 959	3 025 726
	En fin de période	2 268 960	2 268 960	2 716 299	2 716 299
NOMBRE D'ACTIONS	En début de période	25 558	26 713	26 966	30 784
	En fin de période	23 558	23 558	26 713	26 713
VALEUR LIQUIDATIVE	En début de période	95,516	101,684	108,060	98,288
	En fin de période	96,313	96,313	101,684	101,684
	TAUX DE RENDEMENT	0,83%	-3,89%	-5,90%	5,45%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

La SICAV BNA est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type distribution régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances le 2 août 1993 et a été créée officiellement le 4 novembre 1993.

La SICAV BNA a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV BNA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La BNA CAPITAUX, intermédiaire en bourse, assure la gestion de la SICAV BNA ; la Banque Nationale Agricole (BNA) est le dépositaire de ses actifs.

Le siège de la SICAV BNA est sis à : Rue Hédi Nouira - 1001 Tunis.

**NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES,
BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES**

Les états financiers trimestriels de la SICAV BNA, arrêtés au 31 décembre 2019, sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises en Tunisie, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NC 16, *Présentation des états financiers des OPCVM* et NC 17, *Traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM*.

Les états financiers comportent :

- le bilan,
- l'état de résultat,
- l'état de variation de l'actif net, et
- les notes aux états financiers.

Ils sont établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2. Évaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date d'arrêté, à leur valeur de marché. La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives à la date d'arrêté. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable et apparaît aussi comme composante du résultat net de la période.

3. Évaluation des placements monétaires

Ces titres sont évalués à leur prix d'acquisition.

4. Cession des placements

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables et apparaît également comme composante du résultat net de la période.

NOTE N°3 RELATIVE AU BILAN

NOTE N°3.1 : PORTEFEUILLE-TITRES

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Valeur au 31/12/2019	Plus ou moins-values potentielles	% de l'actif net	% du capital de l'émetteur
Actions cotées :		1 720 118	1 846 564	126 446	81,384	-
- AIR LIQUIDE	461	58 630	32 270	-26 360	1,422	0,029
- ATB	10 000	49 366	40 020	-9 346	1,764	0,010
- ATL	62 991	193 664	106 329	-87 335	4,686	0,194
- ATL NS J01072019	28 000	59 500	54 040	-5 460	2,382	0,086
- ATTIJ BANK	4 100	96 233	135 292	39 059	5,963	0,010
- BH	2 000	42 740	23 862	-18 878	1,052	0,004
- BIAT	1 190	100 198	136 600	36 402	6,020	0,007
- BNA	10 000	113 298	118 570	5 272	5,226	0,016
- BT	10 000	67 917	77 400	9 483	3,411	0,004
- DELICE HOLDING	2 000	23 280	20 836	-2 444	0,918	0,004
- EURO-CYCLE	8 800	209 237	165 176	-44 061	7,280	0,099
- ONE TECH HOLDING	7 000	45 500	97 083	51 583	4,279	0,013
- SAH	11 304	83 603	133 930	50 327	5,903	0,017
- SFBT	10 000	83 771	190 590	106 819	8,400	0,007
- SOMOCER	30 000	41 700	28 110	-13 590	1,239	0,074
- SOTIPAPIER	15 000	63 000	104 520	41 520	4,607	0,054
- SOTRAPIL	7 180	103 383	82 922	-20 461	3,655	0,174
- SOTUVER	2 590	22 533	21 826	-707	0,962	0,010
- STAR	550	82 500	77 584	-4 916	3,419	0,024
- TPR	20 000	72 262	94 800	22 538	4,178	0,060
- TVAL	2 583	40 037	42 767	2 730	1,885	0,089
- UIB	1 050	28 212	23 929	-4 283	1,055	0,003
- UNIMED	4 000	39 554	38 108	-1 446	1,680	0,020
Droits :		3	10	7	-	-
- ABDA381/27	4	1	8	7	-	-
- TRDA1/15	3	2	2	-	-	-
Total en Dinars		1 720 121	1 846 574	126 453	81,384	-

NOTE N°3.2 : PLACEMENTS À TERME

	Nombre	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/12/2019	% de l'actif net
Compte Placement BNA	4 460	446 000	2 230	448 230	19,755
Total en Dinars	4 460	446 000	2 230	448 230	19,755

Placement à terme	Échéance	Prix d'acquisition	Valeur au 31/12/2019
CPL LAC 100J 200402 TMM+3%	02/04/2020	220 000	220 370
CPL LAC 100J 200408 TMM+3%	08/04/2020	66 000	66 015
CPL LAC 100J 200221 TMM+3%	21/02/2020	160 000	161 845

NOTE N°3.3 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Gestionnaire (BNA Capitaux)	8 519	9 688
Dépositaire (BNA)	300	299
Total en Dinars	8 819	9 987

NOTE N°3.4 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Jetons de présence	-	38
Commissaire aux comptes	8 960	8 960
Conseil du Marché Financier (CMF)	202	229
Contribution sociale de solidarité (CSS)	200	200
Autres (*)	8 882	9 331
Total en Dinars	18 244	18 758

(*) Il s'agit essentiellement d'indemnités à servir au Président du Conseil et au Directeur Général ainsi que de reliquats de dividendes à payer.

NOTE N°3.5 : CAPITAL

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Capital début de l'exercice :		
- Montant en nominal	2 671 300	3 078 400
- Nombre de titres	26 713	30 784
- Nombre d'actionnaires	125	128
Souscriptions réalisées :		
- Montant en nominal	3 000	452 200
- Nombre de titres	30	4 522
Rachats effectués :		
- Montant en nominal	-318 500	-859 300
- Nombre de titres	3 185	8 593
Capital fin de l'exercice :		
- Montant en nominal	2 355 800	2 671 300
- Nombre de titres	23 558	26 713
- Nombre d'actionnaires	123	125

NOTE N°3.6 : SOMMES NON DISTRIBUABLES

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Sommes non distribuables	-127 638	120 009
Résultat non distribuable de l'exercice :	-142 395	123 341
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-182 568	196 057
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	40 761	-68 232
- Frais de négociation de titres	-588	-4 484
Régularisation des sommes non distribuables (souscription)	-100	-9 671
Régularisation des sommes non distribuables (rachat)	14 857	6 339
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	7 049	-112 960
Total en Dinars	-120 589	7 049

NOTE N°3.7 : SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Résultat d'exploitation	38 293	37 171
Régularisation lors des souscriptions d'actions	56	-537
Régularisation lors des rachats d'actions	-4 618	1 304
Total en Dinars	33 731	37 938

NOTE N°4 RELATIVE À L'ÉTAT DE RÉSULTAT**NOTE N°4.1 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES**

	Période du 01/10 au 31/12/2019	Exercice clos le 31 décembre 2019	Période du 01/10 au 31/12/2018	Exercice clos le 31 décembre 2018
Dividendes des actions	-	84 150	-	87 095
Revenus des titres OPCVM	-	6 599	-	5 789
Total en Dinars	-	90 749	-	92 884

NOTE N°4.2 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

	Période du 01/10 au 31/12/2019	Exercice clos le 31 décembre 2019	Période du 01/10 au 31/12/2018	Exercice clos le 31 décembre 2018
Revenus des comptes placement à terme BNA	7 298	35 718	11 415	36 588
Revenus du compte bancaire BNA	152	525	28	661
Total en Dinars	7 450	36 243	11 443	37 249

NOTE N°4.3 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

	Période du 01/10 au 31/12/2019	Exercice clos le 31 décembre 2019	Période du 01/10 au 31/12/2018	Exercice clos le 31 décembre 2018
Rémunération du Gestionnaire	8 519	35 557	9 688	40 424
Rémunération du Dépositaire	300	1 190	300	1 190
Total en Dinars	8 819	36 747	9 988	41 614

NOTE N°4.4 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Période du 01/10 au 31/12/2019	Exercice clos le 31 décembre 2019	Période du 01/10 au 31/12/2018	Exercice clos le 31 décembre 2018
Primes, indemnités et frais AGO	6 353	25 800	4 397	25 339
Jetons de présence	3 403	13 500	3 403	13 500
Redevance CMF	609	2 540	693	2 888
Honoraires du commissaire aux comptes	2 279	9 040	2 279	9 040
Contribution sociale de solidarité (CSS)	200	200	200	200
Autres (TCL et autres frais)	337	872	18	381
Total en Dinars	13 181	51 952	10 990	51 348

NOTE N°5 : AUTRES INFORMATIONS**Rémunérations du Gestionnaire et du Dépositaire :**

La gestion de la SICAV BNA est confiée à l'établissement gestionnaire « BNA Capitaux ». Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la Société.

En contrepartie de ses prestations, le Gestionnaire perçoit une rémunération de 1,4% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque Nationale Agricole (BNA) assure les fonctions de Dépositaire pour la SICAV BNA. Elle est chargée à ce titre de :

- conserver les titres et les fonds de la SICAV BNA ;
- encaisser les montants des souscriptions des actionnaires entrants et régler les montants des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, la BNA perçoit une rémunération annuelle forfaitaire (TTC) de 1.190 DT.